



14ème législature

Question N° : 51798	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > prestations familiales	Tête d'analyse > allocation de rentrée scolaire	Analyse > coût. fraudes. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 11/03/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 08/07/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les primes de rentrée scolaire. Le montant de ces primes aurait augmenté de 25 % en 2012 ce qui ne correspond pas à l'augmentation démographique. Il lui demande si ce chiffre est réel et s'il est vrai qu'aucun contrôle n'est réalisé.